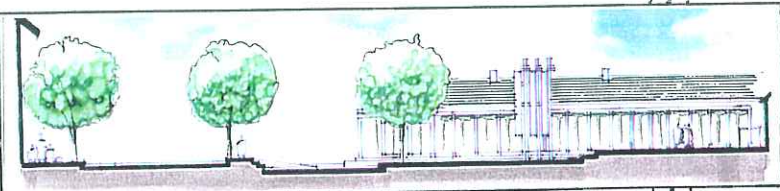


ARMOY 97



BULLETIN MUNICIPAL

N°9 JANVIER 1998



Sommaire :

Le mot du Maire. Le groupe scolaire P1 - Les travaux P2 - Le foyer culturel P3 - la bibliothèque P4 P5 - le CCAS Le groupe scolaire (bis) P6 - La vie communale P7 P8 - Urbanisme P9 - Environnement P10 - La vie des associations P11 P12 - APEL. Tennis P13 - Etat Civil P14 - Eau P15.

LE MOT DU MAIRE

Je me dois tout d'abord de souhaiter la bienvenue dans notre commune aux nombreuses familles qui sont venues s'installer et avec lesquelles, j'espère, nous entretiendrons de très bonnes relations.

1997 m'a permis d'enregistrer des satisfactions :

-la réalisation du groupe scolaire intercommunal, en phase d'achèvement, qui je le pense satisfera beaucoup d'entre nous.

-le syndicat intercommunal du Pays de la Côte qui dynamise et fédère les attentes et les besoins de nos administrés (contrat jeunes, relais social,...) mais qui par contre ne soulage pas vos élus de réunions !!!!

- la disponibilité et le dévouement des commissions municipales avec le concours très apprécié de notre secrétaire.

Mais également quelques regrets :

-les rappels nécessaires concernant les devoirs de chacun en matière de respect des lois imposées, pas seulement chez nous !

-le non respect des arrêtés municipaux relatifs à la sécurité de nos familles, au respect de nos voisins, etc...

-la fermeture de l'hôtel restaurant "Le Carlina" et la non réalisation de l'aménagement du presbytère en 5 logements locatifs sociaux à laquelle j'étais sensible.

Ce bilan en demi-teinte de l'année écoulée ne m'autorise pas à ne pas préparer l'avenir de notre commune, c'est pourquoi des dossiers sont en cours et verront certainement le jour sous peu :

-le carrefour des Prés Carrés,
-l'aménagement de la traversée du chef lieu, indispensable à la future utilisation des locaux de

l'école maternelle, toujours par souci de sécurité,

-le devenir des locaux inoccupés de la commune qui pourraient apporter un plus à la vie quotidienne de notre chef lieu et par là même de notre commune,

-la protection de notre eau potable et l'assainissement de nos eaux usées.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, la tâche est importante et le sérieux avec laquelle elle sera menée conditionne notre futur.

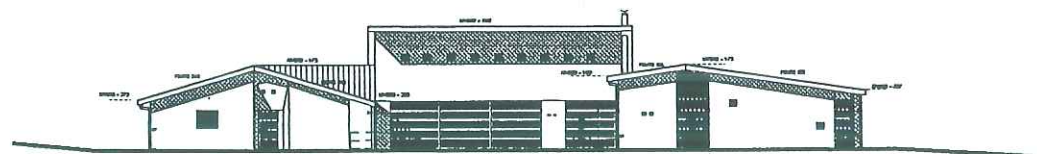
Permettez moi toutefois de vous redire tout mon attachement à notre commune en vous souhaitant à toutes et à tous une bonne et heureuse année ainsi qu'une très bonne santé.

MICHEL HYACINTHE

*"Demain ne sera pas
comme hier.
Il sera nouveau et il
dépendra de nous.
Il est moins à découvrir
qu'à inventer"*

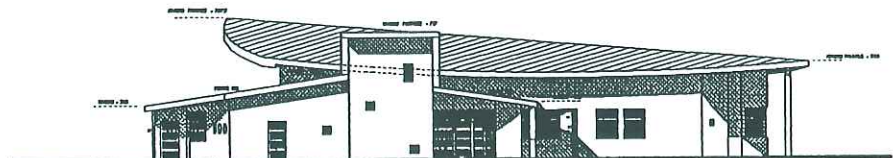
GASTON BERGER

ARMOY 97



F A C A D E N O R D

Le groupe Scolaire Intercommunal



F A C A D E S U D

TRAVAUX 1997

RESEAUX ELECTRIQUES

Le réseau du secteur "Deudes/Avenue du stade" a été renforcé, il présentait quelques faiblesses.

Un transformateur supplémentaire a été mis en place, nécessitant l'enfouissement d'un câble de moyenne tension sur une longueur de 356 m. A cette occasion nous avons procédé à la mise en souterrain des réseaux de basse tension et télécom sur l'emprise du chantier.

Le coût des travaux effectués par l'entreprise BARDE SUD EST est de 577 000 F la part communale étant de 71 892 F

RESEAU D'EAU

Le goudronnage de la route des bois de ville étant prévu dans le courant de l'année 97, nous avons donc préalablement prolongé la conduite de 80 afin de permettre son utilisation future et ainsi ne pas avoir à ouvrir une route toute neuve.

Les travaux ont été réalisés par les employés du SIVOM.

VOIRIE

Le goudronnage de la route des bois de ville, inscrit au programme de travaux a bien été réalisé par l'entreprise SCREG SUD EST pour un montant de 240 094 F.

Ce sont 600 ml d'enrobée qui ont été mis en place, la préparation (élargissement, pose de conduites d'eau, puits perdu) a été réalisée par les employés du SIVOM ainsi que la réfection des banquettes et de l'aménagement des accès

Deux chemins ont également été réhabilités par les employés en forêt dans le secteur des Prés Carrés et du Cornabut.

TRAVAUX 1998

Le programme de réfection des voies communales continue cette année encore avec

- le chemin de la pépinière sur une longueur de 550 m
- la vieille route d'Armoys sur 300 m
- sous l'église sur 220 m.

EACI

COMPARAISON INTERNATIONALE DU PRIX DE L'EAU

En France, le prix de l'eau, a augmenté plus vite que l'inflation. Ce qui place notre pays en quatrième position pour le prix moyen de l'eau potable (7.12 francs le m³, + 2.91 % par rapport à 1994), derrière l'Allemagne (9.89 francs, + 7%), la Belgique (7.68 francs, + 20%) et les Pays Bas (7.23 francs, + 16%).

C'est le résultat de l'étude comparative du National utility service-France sur les prix payés par ses clients.

L'étude intègre le prix d'approvisionnement de l'eau sans inclure les coûts de rejet (pollution, assainissement, taxes diverses) pour permettre des comparaisons entre pays aux systèmes de tarification différents. Au niveau des villes françaises, l'évolution reste stable (moins de 5 % de variation entre 1994 et 1995), mais les disparités restent fortes en fonction des particularités locales : Strasbourg (3.52 F/m³), Paris (4.98 F/m³), Niort (5.83 F/m³), Lyon (7.83 F/m³) Lille (8.56 F/m³).

URBANISME

AUTORISATIONS D'URBANISME

ANNEE	PERMIS DE CONSTRUIRE	PERMIS DE DEMOLIR	DECLARATION DE TRAVAUX	CERTIFICAT D'URBANISME	RENSEIGNEMENT D'URBANISME	AUTORISATION DE LOTIR
1994	15	1	14	20	11	2
1995	10		21	18	9	1
1996	10	1	24	21	11	2
1997	12		17	19	11	2

LE FOYER CULTUREL

C'est avec six nouvelles activités que le Foyer culturel a rouvert ses portes cette année.

Nous nous félicitons de la présence de cent soixante adhérents et espérons de nouvelles inscriptions en vue de vous faire découvrir le grand choix d'atelier que propose le Foyer. Et cette année, il y en a pour tous les goûts : Couture, guitare, peinture sur soie, dessin, ateliers du mercredi, théâtre adultes et enfants.

Rencontres théâtrales

Attardons-nous un peu sur théâtre en chablais : C'est sous cette dénomination que se déroulent des rencontres de troupes théâtrales amateurs, adultes et enfants, du Chablais et des environs.

Cette mise en commun des connaissances dans ce domaine si particulier qu'est le domaine du spectacle nous apporte une émulation à tous. De plus les bénéficiaires qui en résultent sont investis dans des stages pour sans cesse améliorer la qualité du spectacle pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Un directeur de théâtre national

Ainsi, en Mai 1997, les acteurs ont reçu un enseignement de très grande qualité avec Monsieur Jacques

FORNIER, directeur du théâtre national de Strasbourg pour ne citer qu'un de ses titres prestigieux. Ils ont pu acquérir des notions indispensables sur la technique théâtrale.

Grâce à ce stage en juin dernier à Massongy, ils ont donné à tous pendant une semaine la possibilité de vivre des moments merveilleux, sur scène comme dans la salle. Nous vous invitons à les partager cette année les deux premiers week-end de juin à Margencel.

Voilà pour les activités déjà existantes l'an passé.

Des nouveautés

Découvrons maintenant les dernières nouveautés :

- La présentation de la saison culturelle de la MAL de Thonon qui aurait dû déplacer de nombreux intéressés, et pourtant...!!

- Le mini-school, fait de l'anglais un jeu pour les enfants, de dernière année de maternelle au CM2. Ils sont initiés à la langue anglaise au moyen d'une méthode audiovisuelle, de jeux; de sketches et de chansons.

- Pour les plus petits qui veulent faire du sport, la gym-enfant propose aux cinq-onze ans un éveil corporel pour les plus jeunes et des mouvements pour les plus âgés.

- Les cours de sculpture sont un moyen parfait de travailler la matière, quelle qu'elle soit, pour

les grands comme pour les plus petits.

- Si vous vous sentez plutôt une âme d'écrivain, ou tout simplement si vous avez envie d'écrire un peu de prose, l'atelier d'écriture se découpe en trois phases: la calligraphie, l'écriture en elle-même, la création d'un cercle littéraire.

- Quant aux trois séances de pâte à sel, elles vous permettront de créer, avec peu de moyens mais beaucoup d'imagination, des petits objets simples et jolis.

- Quelques unes de ces créations artistiques ont été montrées lors de l'exposition d'artisanat d'art qui a une nouvelle fois porté ses fruits les 8 et 9 novembre à la salle polyvalente d'Armo. Par le biais de ses adhérents et de leurs «professeurs», le Foyer culturel a pu participer et exposer les travaux effectués lors des ateliers du mercredi et des activités manuelles.

Les artistes étaient nombreux, les créations artisanales diverses et le talent bien présent chez tous ces amateurs qui en l'espace de deux jours deviennent des exposants ravis.

ARMOY 97

ARMOY 97

SANTE

Parlons finances aussi

Le bilan financier de l'année 96/97 est largement positif. En évaluant le total des dépenses (54 369,90Francs), le rapport des bénéfices (19 813,77 Francs) et le total des recettes (47 254,75 Francs), nous obtenons un solde positif de 26 928,92 Francs.

Faire bouger les choses

Toujours dans ce dessein de faire bouger un peu les choses, la commune va mettre en place à travers l'aide du Pays de la Côte, un Contrat Jeunes dont le but est d'occuper les adolescents au moyen d'activités sportives et culturelles n'étant pas encore installées dans la commune.

ArmoY a la chance d'avoir le Foyer comme support de l'action. Quatre initiatives devront être mises en place prochainement : la création d'une section «Théâtre adolescent» qui pourra donner lieu à des représentations ; le «Club Ado» autour d'un animateur, le tennis, la bibliothèque qui travaillera avec les adolescents sur les possibilités d'achats de livres les concernant et

susceptibles de les intéresser (documentation sur les métiers, romans etc...). Le Contrat Jeune est subventionné par le Conseil Général et les Allocations Familiales à raison de 50 % du budget total.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

(SANTÉ)



LA BIBLIOTHEQUE

Tout d'abord, quelques détails pratiques :

LES HORAIRES

LUNDI de 17 H à 19 H
MERCREDI de 14 H à 16 H (sauf en Juillet et Août)
SAMEDI de 9 H 30 à 11 H 30

LES PRIX A L'ANNEE

40 francs pour les moins de 16 ans
70 francs pour les adultes
100 francs pour les familles

200 livres nouveaux par an !!

Notre bibliothèque prend peu à peu de l'ampleur et compte aujourd'hui près

ARMOY 97

de 2500 livres et 8 séries de revues, toutes catégories confondues. Les familles abonnées sont au nombre de 80, soit quelques 200 adhérents. C'est pourquoi nous nous devons de renouveler régulièrement les stocks par l'achat de 150 à 200 livres par an et par le biais du Bibliobus qui prête à la Bibliothèque 400 exemplaires échangés tous les quatre mois.

Des animations...

Les animations que nous souhaitons de plus en plus fréquentes, donnent vie à la Bibliothèque. Le concours «Jouons avec la Bibliothèque», avec ses 90 participants, élèves de 6 à 14 ans, a été une expérience positive qui nous donne envie de continuer sur cette voie, et d'animer d'autres manifestations et rencontres

Les premiers de chaque classe :

- CP : Charley LE CORRE
- CE : Fanny BRULPORT
- CM : égalité Florianne CHEVALLET
- Cyrielle CETTOUR BARON
- 6ème - 5ème : Claire COLLOUD
- 4ème - 3ème : Aurélie DILIN

Souvenons-nous également de la venue de Michèle CHATELAIN, en avril 1997, pour la dédicace de son livre «Alpages, Terres de l'Eté - Les Carnets d'une Alpagiste» qui évoque les souvenirs heureux de jeune fille de l'auteur lors de quelques saisons d'été passées dans un chalet d'alpage.

Vous avez dit Kamichibai Cette année 98; la Bibliothèque a choisi de s'animer autour d'un

Kamichibai, petit théâtre en bois où défilent des dessins racontés par un animateur.

Ces dessins pourront être créés par les enfants d'après des livres qu'ils sélectionnent.

Une animation qui pourra être reconduite à souhait puisque ce Kamichibai fera désormais partie de la vie de notre bibliothèque!

ARMOY 97

EXPOSITION
ARTISANALE



IMPORTANT

Allô le 18 !

Si vous devez alerter les sapeurs-pompiers, voici quelques conseils à suivre pour que leur intervention soit rapide et efficace :

- ✓ préciser l'adresse ainsi que le nom de la commune où l'incident s'est déroulé ;
- ✓ décrire ce qui est arrivé et ce que vous voyez ;
- ✓ confirmer votre numéro de téléphone afin qu'il soit possible de vous rappeler pour obtenir des informations complémentaires.
- ✓ Si la sécurité est un droit pour chacun, il ne faut toutefois pas en abuser. Les sapeurs-pompiers sont organisés pour assurer le prompt secours et lutter contre les sinistres, accidents et catastrophes portant atteinte aux personnes, aux biens et à l'environnement.
- ✓ **N'appellez pas les sapeurs-pompiers sans raison car chaque minute compte lorsque des vies sont en péril.**

ARMOY 97

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) offre chaque année un repas aux personnes âgées en fin d'année mais est-ce suffisant?

Nous offrons un **service d'aide ménagère** ADMR. Vallée du Brevon et un **service d'aide soignante** (ADMR SAID).

Et également un **relais social**; basé à Draillant, sous la convention du Pays de la Côte; ou des personnes sont à l'écoute et accueilleront les ayants besoins.

Le relais social devra développer des projets pour nos zones rurales; Il

a pour objectifs:

- Apporter une aide aux CCAS dans leur travail de tous les jours.
- Répondre aux besoins sociaux de la population du Pays de la Côte.
- Apporter un appui et une aide technique aux demandeurs d'emploi en partenariat avec l'ANPE.

- Travailler en partenariat avec la mission locale.

Moyens : vous aurez deux interlocutrices Chantal ROSSET et Christèle

PINAUD.

- Connaissance des différents dispositifs et principaux interlocuteurs de l'aide sociale.

- Information du public; CCAS; organisation et formation en direction du CCAS.

- Mise à disposition de moyens techniques pour un appui aux demandeurs d'emploi.

- Organisation d'actions sociales intercommunales

- Bourses aux emplois locaux pour les jeunes

- repérages des offres et demandes en matières de logements.

Groupe scolaire intercommunal Armoys-Le Lyaud

Débuté décembre 1996, le chantier du groupe scolaire intercommunal va bon train, à la satisfaction de Marie-Paule Roguier, Présidente du Sivom Armoys-Le Lyaud, car depuis cinq ans ce projet était gelé suite au périmètre de l'autoroute, les terrains étant déjà réservés auprès des propriétaires (8 300 m²).

Lauréat du concours, l'architecte Lyonnais Philippe To rnier fut confirmé par le Conseil Syndical qui approuva également la décision de la commission d'appel d'offres pour le choix des entrepreneurs.

Bâtiment de forme originale, fonctionnel, de plain-pied, couvert en zinc, il recevra 150 élèves de primaire et maternelle des deux communes.

Sont prévues 4 classes primaires, 3 classes maternelles avec une salle de motricité ; pour les primaires une salle d'informatique et une bibliothèque ; de même une salle plurivalente ; un ensemble complet agrémenté de larges préaux couverts.

Une cantine est prévue avec équipement (80 m²) et sera prolongée par les bureaux et salle de réunion du Sivom, ainsi qu'un appartement.

La sécurité sera accentuée par la création d'un giratoire au carrefour, avec début des travaux au mois d'août.

Coût total de la construction, avec l'achat des terrains et giratoire : 15 MF. Sur cette

somme 11,4 MF sont affectés au groupe scolaire. Le montant des subventions de l'Etat et du Conseil Général s'élève à 7 MF.

En ce qui concerne l'attribution du marché aux entreprises, ont été retenues :

- Meynet, de Champanges (terrassment et vrd).
- Gilletto, d'Amphion-les-Bains (gros œuvre).
- Favrat, d'Orcier (charpente).
- Plantaz, de Saint-Pierre en Faucigny (couverture).
- Quillot, de Bellegarde (vitrierie, menuiseries extérieures).
- Alpibois, d'Orcier (menuiseries intérieures).
- SRPC, d'Annemasse (plâtres, cloisons).
- Bondaz, de Thonon-les-Bains (peinture).
- Boujon, d'Anthy-sur-Léman (carrelage).
- Sols Confort, d'Amphion-les-Bains (sols minces).
- Mermet Pellet, de Perrignier (serrurerie).
- Fillon, de Le Lyaud (chauffage).
- Meyrier, de Thonon-les-Bains (plomberie, sanitaire).
- Séchaud, de Bons-en-Chablais (électricité).
- Saev, de Sillingy (espaces verts).

Les municipalités remercient les riverains du chantier pour leur compréhension et leur tolérance pour les désagrèments apportés par ces travaux.



BUDGET

BUDGET (SUITE)

ARMOY 97

BUDGET PRINCIPAL

(au 30 novembre 1997)

DEPENSES	BUDGET TOTAL	REALISE TTC
16 - REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	141 923	141 921
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 725	11 415
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	411 375	366 465
60 - ACHATS	211 146	157 787
61 - SERVICES EXTERIEURS	63 252	55 971
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	66 600	49 304
63 - IMPOTS ET TAXES	5 070	4 591
64 - CHARGES DE PERSONNEL	155 150	124 791
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 288 209	1 211 386
66 - CHARGES FINANCIERES	77 063	77 061
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000	
022 - DEPENSES IMPREVUES	206 524	
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	164 466	164 466
TOTAL	2 810 503	2 365 159

RECETTES	BUDGET TOTAL	REALISE TTC
001 - EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	121 657	121 657
10 - DOTATIONS	206 219	194 736
13 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	77 112	52 112
45 - TRAVAUX POUR LE COMPTE DE TIERS	2 569	2 569
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	164 466	164 466
70 - VENTE DE PRODUITS	46 001	15 495
73 - IMPOTS ET TAXES	1 221 905	1 194 114
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS	722 485	564 626
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	60 486	32 619
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000	2 888
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	1 501	
002 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	183 102	183 102
TOTAL	2 810 503	2 528 384

URBANISME

La commune d'Armoiy dispose d'un plan d'occupation des sols (POS) depuis 1990 qui régleme la construction. C'est pourquoi il est impératif avant tout commencement de travaux de prendre contact avec la Mairie (constructions ou modifications, abris de jardin, velux, piscine etc...) Demander systématiquement un plan d'alignement pour les clôtures (murs, haies, portails etc...) surtout si vous êtes en bordure d'une route communale ou départementale.

Service des eaux

Le service des eaux de la commune est régi par un règlement intérieur approuvé par le conseil municipal du 28 juillet 1997. La demande de branchement d'eau communal doit être faite auprès du secrétariat de Mairie, au plus tard au moment de la déclaration d'ouverture du chantier. Conformément à l'article 9 du règlement susvisé, un coffre destiné à recevoir le compteur d'eau sera installé, à vos frais, par un employé communal, sur votre propriété, mais accessible depuis le domaine public.

Service d'assainissement

Quelques jours avant le remblaiement de votre dispositif individuel d'assainissement, vous devez prendre rendez vous avec l'employé communal pour le contrôle de l'installation. Il vous faudra fournir un plan masse avec l'implantation et le descriptif de l'installation. Si votre construction se trouve en contrebas d'une voie, il vous appartient de vous protéger des intempéries

BUDGET EAU

(au 30 novembre 1997)

DEPENSES	BUDGET TOTAL	REALISE TTC
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	27 194	27 194
16 - EMPRUNTS ET DETTES	26 152	26 151
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	243 927	24 249
60 - ACHATS FOURNITURES	78 278	43 184
61 - AUTRES CHARGES EXTERIEURES	11 000	5 606
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 500	2 441
63 - IMPOTS ET TAXES	78 000	64 751
64 - CHARGES DE PERSONNEL	33 603	31 360
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION	2 000	
66 - INTERETS SUR EMPRUNT	48 329	48 328
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000	
68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS	73 645	73 645
004 - DEPENSES IMPREVUES	10 000	
006 - AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	109 520	
TOTAL	748 148	346 909

RECETTES	BUDGET TOTAL	REALISE TTC
001 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	34776	34776
10 - RESERVE	79332	79332
28 - AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS	73645	73645
005 - AUTOFINANCEMENT	109520	
70 - VENTES DE PRODUITS	414500	404752
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	103	103
76 - PRODUITS FINANCIERS	7078	7078
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2000	
78 - REPRISE AMORTISSEMENTS	27194	27194
TOTAL	748 148	626 830

La vie de la commune



CIRCUITS DE PROMENADE ET DE RANDONNEE

Sur le territoire de la commune, les itinéraires de randonnées pédestres, équestres et VTT ont été balisés ce printemps. Ils ont été sélectionnés en concertation entre l'Agence Touristique Départementale (sous l'égide du Conseil Général), l'Association "Pays du Léman" et la commune. Une carte récente de ces itinéraires a été éditée par les soins du "Pays du Léman". Y figurent tous les circuits répertoriés sur le territoire de toutes les communes adhérentes de cette association. On peut s'en procurer dans les offices de tourisme, grandes surfaces, commerces divers, et chez certains libraires.



IMPORTANT

SECRETARIAT DE MAIRIE

NOUVEAUX HORAIRES

A COMPTER DU 1er JANVIER 1998

En raison des obligations de la secrétaire de mairie, le secrétariat ne sera plus ouvert le vendredi mais le mercredi. Les nouveaux horaires sont donc les suivants :

LUNDI	13 H 30 A 18 H 30
MARDI	13 H 30 A 18 H 00
MERCREDI	13 H 30 A 17 H 30
JEUDI	13 H 30 A 18 H 00

Le nombre d'heures d'ouverture au public reste inchangé. D'avance merci de votre compréhension.

la vie de la commune

Vous construisez

le parcours de votre demande, de votre projet à son autorisation



Vous construisez un bâtiment

Vous devez solliciter un permis de construire.

- votre projet doit être dressé par un architecte. Toutefois l'intervention d'un architecte, bien que recommandée, ne s'impose pas aux particuliers qui construisent pour eux-mêmes un bâtiment dont la surface de plancher nette n'excède pas 170 m².
- Constituez votre dossier à l'aide des renseignements portés sur l'imprimé à votre disposition à la Mairie.
- Déposez votre dossier complet en 5 exemplaires :
 - soit à la Mairie contre décharge,
 - soit par envoi recommandé avec accusé de réception à M. le Maire.

M. le Maire, après consultation de la commission d'urbanisme, transmet son avis au service de l'équipement - DDE. L'instruction consiste à vérifier la conformité du projet aux règles du POS.

A la fin de l'instruction, le permis de construire est délivré par M. le Maire. Cette délivrance intervient dans un délai de 2 mois à compter du jour de dépôt de votre dossier complet à la Mairie. (3 mois si un service administratif doit être consulté).

Le permis vous est alors notifié, accompagné d'une déclaration d'ouverture de chantier à transmettre à la mairie dès le début des travaux, et d'une déclaration d'achèvement de travaux à transmettre à la mairie à la fin du chantier.

Travaux de faible importance

Vous voulez réaliser des travaux dont la surface de plancher brut n'excède pas 20 m² (modification de l'aspect extérieur de votre habitation, piscine non couverte, clôture, abri de jardin...).

Vous devez déposer une déclaration de travaux

- Demandez à la Mairie l'imprimé de déclaration de travaux.
- Constituez votre dossier à l'aide des renseignements fournis dans cet imprimé.
- Déposez votre dossier complet en 3 exemplaires :
 - à la Mairie
 - ou postez-le par envoi recommandé avec accusé de réception.

Votre demande est instruite par la commission d'urbanisme. Cette instruction consiste à vérifier la conformité de votre projet aux règles du POS.

Veillez à respecter les règles du code civil (droits de vue, servitudes de passage...).

Dans un délai d'un mois à compter du dépôt du dossier complet, M. le Maire vous fera savoir son acceptation ou son opposition au projet, ou les modifications à lui apporter.

La vie de la commune

ORDURES MENAGERES

Quelques changements seront apportés en 1998.

Le passage du camion s'effectuera le **MERCREDI** matin sur les secteurs du **Crêt ste Marie, de l'ermitage et de Lonnaz**.

Le passage sur le reste de la commune s'effectuera le jeudi matin comme d'habitude.

A NOTER : Sortez vos sacs le matin seulement. Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, le ramassage est reporté d'un jour. **Pensez-y !!!**

NETTOYAGE

(22 mars 1997)

Cette journée nationale de nettoyage de printemps a été marquée par la présence de la classe de CE2 CMI de M. CALEDE qui s'était jointe à la commission municipale d'environnement et à quelques trop rares bénévoles pour effectuer un nettoyage des sentiers de la commune. La récolte a été malheureusement très bonne.

Merci à tous les participants

ENVIRONNEMENT

Depuis quelques années, de nombreuses décharges publiques ont été fermées (Orcier, Cervens, Le Lyaud etc...)

La loi prévoit en effet d'ici 2002 la suppression de toutes les décharges, c'est pourquoi si nous voulons garder notre site sur ARMOY il est indispensable que celui-ci soit réservé uniquement aux déchets verts et que les recommandations suivantes soient respectées.

LES POINTS PROPRES

Ce sont des espaces aménagés où sont disposés des conteneurs à verre, à papier et à plastique. Les investissements ont fait l'objet de subventions du conseil régional, de l'ademe et de l'adelphe à hauteur de 50 %. La réalisation de cette opération a fait l'objet d'un marché négocié. La collecte est assurée par la société ICART.

Le bilan est satisfaisant pour l'instant, reste à vérifier si les tonnages collectés des ordures ménagères ont baissé et à profiter de la dynamique en place pour impulser de nouveaux projets.

Nous comptons sur le bon civisme de chacun pour que les points propres restent des points propres.



LA PLATE FORME DE TRI

C'est une sorte de mini déchetterie qui, une fois par mois, à tour de rôle entre les communes participantes, met à disposition des habitants des bennes destinées à collecter les encombrants en partenariat avec Emmaüs. (la ferraille, les huiles de vidange, batteries, les encombrants... etc..)

Cette plate forme de tri organisée bénévolement dans chaque commune permet de réduire les frais notamment de fonctionnement et permet de se retrouver autour d'un vin chaud ou d'une fondue !!!

FEUX SAUVAGES

Conformément à l'arrêté municipal n° 97/09 du 28 août 1997 pris à la suite d'abus constatés et de réclamations de riverains, l'émission prolongée de fumée, provenant du brûlage de déchets de toute nature, est interdite sur l'ensemble du territoire de la commune d'Armoys et principalement à proximité des habitations. Les branchages pourront être brûlés à la décharge municipale, par les employés, aux jours et heures habituels d'ouverture.

ENVIRONNEMENT

LA COLLECTE DES DECHETS S'ORGANISE

L'année 1997 a permis la réalisation des premières actions prévues au plan de gestion des déchets, définies au cours des deux dernières années à savoir la collecte sélective : une plate forme de tri itinérante, huit points propres et un guide des déchets.

DECHARGE MUNICIPALE

Elle est réservée **UNIQUEMENT** aux déchets verts. Le dépôt de tout autre déchet est strictement interdit.

Les jours et heures d'ouvertures sont les suivants :

LUNDI de 13 H 30 à 16 H 30
SAMEDI de 8 H 00 à 12 H 00



LA VIE
DES ASSOCIATIONS (SANTÉ)

LE DON DU SANG,
DEROULEMENT.



Trois fois par an **Gouttes de Vie** participe à l'organisation des collectes de sang en relation avec l'Établissement de Transfusion Sanguine de Haute Savoie.

Les membres du Bureau de l'Association Gouttes de Vie[®] se sont réunis au préalable afin d'assurer la partie intendance de chaque collecte. Les tâches sont réparties afin que tout se passe au mieux : information, écoute, confort et sécurité des Donneurs.

L'accueil

Le Donneur est dirigé vers le secrétariat de la collecte où il sera pris en charge, les documents liés à la pochette prélevée sont préparés et remis au volontaire, sa carte de Donneur est mise à jour.

L'entretien

Le Donneur est ensuite reçu par un médecin, spécialiste des collectes, il s'agit d'un entretien confidentiel durant lequel le praticien recueille les renseignements qui participent à la sécurité du don et fournit au volontaire tout renseignement utile.

LE COMITE DES FETES

L'équipe a débuté ses activités dès le 11 février pour Mardi-Gras. Vif succès de cette soirée qui a réuni un bon nombre d'enfants déguisés à la salle des fêtes autour d'une grande "crêpe partie dansante".
A renouveler sans hésiter.

Le 29 juin, les habitués se sont retrouvés à la salle pour la fête au village. Le temps n'était pas au rendez vous ; mais le couscous et la prestation de Roger Gérard (imitateur) ont ensoleillé cette journée.
Les animations, jeu de dés, château gonflable, casse bouteilles ont été pris d'assaut.

Retrouvailles avec l'équipe du comité pour le 14 juillet. La retraite aux flambeaux, avec la prestation de la batterie fanfare "les flots bleus" d'Anthy ont précédé les feux d'artifice et le bal champêtre.

L'année s'est terminée le 8 novembre avec fabrication du cidre et briselon à la salle polyvalente qui abritait ce jour là pour la 3ème année

l'exposition artisanale qui se déroulait sur 2 jours et il est à noter que nous étions encore là le 9 novembre à midi pour offrir un verre de l'amitié aux nombreux visiteurs.

Nous aimerions reconduire nos activités au sein de notre commune, si comme nous, vous voulez que ça bouge, alors ne faites pas que de le dire **ENEZ nous rejoindre. Le village a un coeur, faites qu'il vive !**

Le comité et toute son équipe vous souhaitent une bonne année 1998.



Le Donneur est ensuite installé en position semi allongé et, après avoir remis les documents de suivi à l'infirmière, spécialiste des prélèvements, il est préparé pour la transfusion qui durera entre 10 et 20 minutes. Il sera suivi par le personnel médical pendant tout ce temps.

Avant de se quitter...

Le Donneur rejoindra ensuite la table où les animateurs lui proposeront de quoi se refaire des forces. Selon la saison nous lui proposerons les Diots, les Spaghettis en sauce, la Fondue savoyarde, les Grillades etc. Les enfants sont accueillis également (mais la garde n'est pas assurée). C'est aussi un moment privilégié qui permet les échanges d'informations.

Pour tout
renseignement :

☎ 04 50 73 94 98

Email :gdvic@aol.com

♥ *Le bureau actuel est composé*

- de son **Président** :
Patrick Sanquer, de sa **Vice**
Présidente : Bernadette Jordan,
- du **Président**
d'Honneur : Marius Bondaz,
- de la **Secrétaire** Odile
Favre-Victoire,
- de la **Secrétaire**
adjoint : Marie José Ghio,
- du **Trésorier** : Yves
Chavanon,
- du **Trésorier adjoint** :
Bernadette Côte.

**ENTENTE ARMOY - LE
LYAUD - ORCIER DE
FOOTBALL**

C'est la trêve pour les jeunes pousses de l'Entente, une trêve bien méritée après une première partie de saison chargée. Malgré tout, la plupart des équipes ont terminé le championnat d'automne aux places d'honneur.

120 jeunes footballeurs

Il est important de souligner que, pour la première fois depuis la création de l'entente, toutes les catégories de jeunes sont représentées en championnat, des poussins aux juniors, suivis par une ribambelle de débutants

(environ 25) prêts à suivre leurs aînés.

Au total, environ 120 jeunes fréquentent les divers terrains de nos communes, le mercredi, le samedi et le dimanche.

Une équipe d'encadrement bien étoffée, la participation active de parents assidus et le soutien des sponsors permettent à nos chérubins de prendre plaisir à jouer au football, mais surtout de progresser. Bon nombre de nos juniors sont prêts à intégrer les équipes seniors : la relève est assurée.

Un moment d'émotion

Une bonne surprise en octobre : l'Olympique Lyonnais invitait tous les jeunes de l'entente à venir assister, au stade de Gerland (qui sera l'un des stades théâtres de la coupe du monde 98), à une rencontre de première division Olympique Lyonnais - Toulouse Football Club.

Il aura fallu attendre la fin du cross des jeunes du Lyaud (71 participants) pour donner le signal de départ à

LE FOOT

une centaine d'enfants surexcités (sans parler des accompagnateurs...) par cette expédition.

Si le trajet ne posait pas de problème, l'arrivée à Lyon fut plus houleuse du fait du manque d'efficacité du comité d'organisation quelque peu dépassé par le flot d'équipes invitées (3000 jeunes).

Enfin installés dans les tribunes, nous avons assisté à un match moyen, sans but, mais quel plaisir de vibrer "en direct" avec le public de ce stade !

Après une pose sandwich, retour sur les communes vers 2 h du matin, dans une ambiance joyeuse et animée. La nuit fut courte pour nos cadets qui jouaient en Coupe de France à 10 heures, avec à la clé une élimination directe. Mais peu importe, le souvenir de cette soirée restera pour beaucoup un grand moment d'émotion.

Nombreux projets

Les projets pour la reprise sont nombreux, outre le championnat : tirage des rois en janvier, mise en fabrication d'un nouveau survêtement, tournoi de Pentecôte pour toutes les catégories et, nous l'espérons, des invitations d'autres clubs pour de nombreux tournois.

L'ensemble des jeunes et l'équipe d'encadrement vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente nouvelle année pleine de joie, bonheur, santé et... football bien sûr.

LE FOOT

PARENTS D'ÉLÈVES

**ASSOCIATION DES
PARENTS D'ÉLÈVES
ARMOY LE LYAUD**

Une nouvelle année scolaire vient de commencer avec de nouveaux challenges pour l'APE. Tout d'abord, il a fallu se trouver un nouveau président en la présence de Catherine Cambuzat. Nous remercions au passage Philippe Jacquet pour toutes les années qu'il a passées au service de l'APE.

Cette année l'association va devoir mettre les bouchées doubles pour arriver à boucler son budget afin de pouvoir financer un maximum d'activités, et ceci en collaboration avec la coopérative scolaire.

Notre traditionnel loto a eu lieu le 29 novembre. La soirée fut très animée. Un repas est prévu pour le printemps.

D'autres opérations ponctuelles sont à l'étude.

Cette année le bureau se compose de :

BAZZANI Jean Pierre

BEL Jocelyne

BONDAZ Philippe

CAMBUZAT Catherine

Présidente

CATRIX Evelyne

CORBE-COUEDEL Corinne

Secrétaire

CORNIER Katy

DEVILLE Denis

Trésorier

DUFFOUR Nadine

FAVRE VICTOIRE Odile

FILLON Valérie

GALLAY François

Vice président

LALLET François

NAVILLAT Laurent

FETE DES MERES

Elle fut particulière cette année; puisque sept mamans ont été médaillées de la Famille Française attribuées par le Préfet de la Haute-Savoie après avis de la commission de l'UDAF.

Cette manifestation nous a permis de rappeler le rôle important d'une maman au sein de la famille et le rôle de la famille dans notre société de plus en plus éclatée.

Madame PLANCHAMP Jeanne a reçu la médaille d'or, Madame FOSSIEZ Monique la médaille d'argent. La médaille de bronze a été attribuée à Madame COMTE Anna à titre postum, Madame FREZIER Suzanne, Madame CORNIER Suzanne, Madame FROSSARD Juliette et Madame MOREL Yvonne.

Félicitations et longue vie à ces mamans !!!!!!!

LE TENNIS

SPORTS

TENNIS CLUB

Le Tennis Club d'Armoiy a connu une année assez calme. En effet les travaux d'amélioration (éclairage ou 2ème court) n'ont pas engendré l'enthousiasme au sein du Comité et sont différés. Seule la réparation du grillage est envisagée pour 1998.

L'initiation gratuite a eu lieu en Mai et Juin et de nouveaux "ados" seraient les bienvenus pour remplacer Mélanie, Charline et Nicolas, qui ont déjà beaucoup donné.

L'assemblée générale a été fixée en janvier 1998, et nous attendons des bonnes volontés pour intégrer le Comité et continuer à offrir aux adhérents de très bonnes conditions de jeu dans le cadre magnifique du stade des pins.

*LA VIE
DES ASSOCIATIONS*

(SUITE)

LES MÉDAILLÉES



FETE DES MERES

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 07 décembre 1996 : Théo André CHARMAY - Sur Lonnaz
- Le 09 février 1997 : Jules DAUBORD - L'Ermitage
- Le 05 mars 1997 : Lilian Louis Joseph MILLET - Les Deudes
- Le 16 mars 1997 : Pascal Stéphane GALEAZZI - Sur Lonnaz
- Le 28 mars 1997 : Ludivine Ella Nahary KREUTZER - Chef Lieu
- Le 23 avril 1997 : Mélissandre JANNOT - Les Deudes
- Le 01 mai 1997 : Pauline Christine DEVILLE - Les Prés Carrés
- Le 02 août 1997 : Maxime Joachim Jean Paul VULLIEZ - Les Deudes
- Le 14 août 1997 Axel Kévin Franck COCAT - Chef Lieu
- Le 19 août 1997 : Rémi Damien MULEMBA - Sur le Crêt

MARIAGES

- Le 12 avril 1997 : Mr Pierre CHATELAIN -Armoiy et Mlle Fabienne LEFEVRE - Perrignier
- Le 03 mai 1997 : Mr William BERNARD et Mlle Alexandra CETTOUR-BARON - Armoiy
- Le 28 juin 1997 : Mr Philippe CHARMOT et Mlle Marie Hélène DEPERY -Armoiy
- Le 20 septembre 1997 : Mr Michel BESSON - Perrignier et Mlle Véronique GALLAY - Armoiy
- Le 20 septembre 1997 : Mr Rabi BAABOURA - Suisse et Mlle Patricia CEDILEAU - Armoiy

DECES

- Le 06 novembre 1996 : **Sœur** Louise OUVRIER-NEYRET, à l'âge de 79 ans
- Le 25 mars 1997 : Monsieur Jean Marie GHIRARDI, à l'âge de 60 ans
- Le 20 mai 1997 : Madame Anna COMTE, née PLANCHAMP, à l'âge de 89 ans
- Le 29 juin 1997 : Monsieur Jean Marie PLANCHAMP, à l'âge de 69 ans
- Le 04 juillet 1997 : Madame Renée DUCHENE, Née FROSSARD, à l'âge de 85 ans

**LES AIGLES DU LÉMAN
LE SPECTACLE DES
SEIGNEURS DES ALPES**

La volerie est un site touristique où l'on pratique une nouvelle forme pédagogique de présentation au public d'espèces protégées de rapaces : aigles, vautours, hiboux, faucons, etc ... y sont présentés en liberté selon le mode ancestral de fauconnerie.

Ouvert toute l'année - Renseignements :
"Les Aigles du Léman"
Domaine de Guidou 74140 Sciez
Tél : 04 50 72 72 26
Fax : 04 50 72 36 15

FONDS GENEVOIS

Vous êtes domiciliés à ARMOY et vous travaillez dans le Canton de Genève.

Faites vous recenser en mairie avant le 30 septembre 1998, quelle que soit votre nationalité. Nous avons besoin des renseignements suivants :
Frontaliers : nom, prénom, date de naissance, date de délivrance de votre carte de travail, nom et adresse de votre employeur.
Suisse et personnes de double nationalité : nom, prénom, date de naissance, nom et adresse de votre employeur.

D'avance merci

IMPORTANT

CHIENS ERRANTS : STOP !

Le Syndicat Ovin de Haute-Savoie informe, dans une campagne de sensibilisation, des dégâts causés par les chiens dans les troupeaux de moutons : en 1996, 458 brebis tuées et plus de 1500 blessées. Nous en profitons pour rappeler que la divagation des chiens est interdite et que chaque maître est responsable à part entière de son chien.

QUI CONSOMME QUOI ?

Notre consommation d'eau

Eau chaude
+ Eau froide



• **PLUS LE WEEK-END QUE LA SEMAINE**

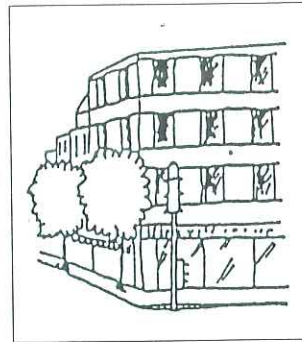
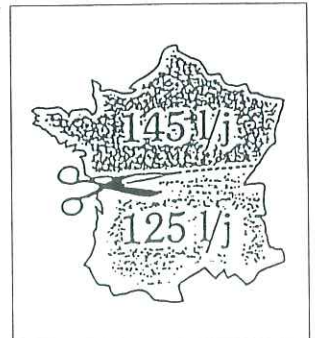
• L'adulte est le plus fort consommateur.
La consommation d'eau augmente sensiblement en fin de semaine (160 l/j).

VARIABLE AVEC L'ÂGE

Enfant	:	69 l/j.
Personne âgée	:	105 l/j.
Adulte	:	137 l/j.

• **LA FRANCE COUPÉE EN DEUX**

Les plus forts consommateurs d'eau habitent au nord de la Loire.

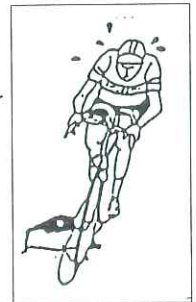


• **PLUS EN VILLE QU'À LA CAMPAGNE**

Malgré les besoins en eau apparemment plus importants, le monde rural est plus économe (110 l/j).

• **PLUS LE SPORTIF QUE LE NON SPORTIF**

Le sportif est un gros consommateur d'eau : 204 l/j.



LES GROS BUVEURS D'EAU :

190 l.



La voiture :
pour la laver, il faut 190 litres

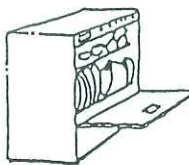
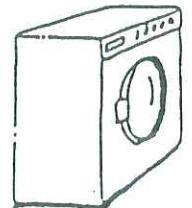
17 l/m².



Le jardin :
pour l'arroser, il faut 17 litres/m²

120 l.

Le lave-linge :
il lui faut 120 litres*



80 l.

Le lave-vaisselle :
il lui faut 80 litres*

consommation moyenne à chaque utilisation.



11 l.

Les W.C. :
il leur faut 11 litres*



12 l/kg.

L'éplucheuse de pommes de terre :
il lui faut 12 litres au kg.

EACI

Attention : L'eau est précieuse et vitale. La consommation augmente, provoquant une diminution des volumes disponibles. Et pendant ce temps, l'eau continue de se raréfier pour les raisons que l'on connaît : la pollution et la déforestation.

Le gaspillage, les fuites, la pollution coûtent cher.

Il est primordial que chacun se sente concerné par le problème de l'eau : ne pas la gaspiller inutilement et faire très attention de ne pas polluer la nature, ce qui entraîne inévitablement une pollution des nappes.